



Compte rendu de réunion

CD FFB

<u>Objet de la réunion</u> Réunion du CD FFB – Cf. ordre du jour	<u>Date de rédaction</u> Janvier 2018
<u>Date / heure de début / heure de fin</u> 13 janvier 2018 14h00-19h30 14 janvier 2018 9h00-12h15	<u>Rédacteur</u> Stéphanie Giron
<u>Lieu</u> Ibis Rungis	<u>Nom du fichier</u> cr_cdffb_20180113 <u>Pièces jointes</u> com_administrative_rapport_19_12_2017 com_américain_22-12-2017 com_arbitrage_rapport du13-01-2018 CoDev_Rapport_CD_Janvier_2018 Feuille de route codes sportifs 17-18 Pôle formation FFB janvier 2018 Pôle sportif FFB janvier 2018 presentation_communication_CD20180112 com_blackball_rapport_2017-12-18 CD csi_rapport_2018-01-13 csnc_rapport_2017-12-10 FFB Arrêté au 30_11_17
<u>Participants</u> Membres du CD FFB, Marc Massé, Valéry Callens, Marcel Dejardin	<u>Destinataires (A:)</u> CD FFB, Marc Massé, Véronique Cardineau,
<u>Absents excusés</u> Thierry Deléglise, Éric Leroux, Johann Petit, Éric Vaquier, Sylvie Vaquier, François Pouilhe, Véronique Cardineau	<u>Destinataires pour information (Cc:)</u> Contact des ligues

Compte rendu

1/ MOT DU PRESIDENT

Le président Sinanian présente ses vœux au Comité directeur (CD) ainsi qu'à nos deux invités, Marcel Dejardin et Valéry Callens.

Il informe le Comité directeur de la disparition de Jean-Louis Le Quéau, ancien directeur administratif de la FFB, de Patrick Villemin, secrétaire général de la ligue Grand Est, ainsi que de Joël Ducloud et Patrick Mortreux, arbitres fédéraux.

Une minute de silence est observée en leur mémoire.

Il présente la nouvelle organisation du bureau en différents groupes de traitement, afin d'alléger la masse des courriels pour l'ensemble du bureau.

Le bureau se réunira « physiquement » 3 fois de plus par an.

Lors de la précédente Assemblée générale (décembre 2017 à Rungis), Sylvie Vaquier a été élue. Jean-Paul Sinanian indique que, suite la démission de Jean-Jacques Gangloff, nous avons reçu la candidature de Laurent Goodwin pour la cooptation au Comité directeur fédéral.

Le président informe le CD du départ de Nathalie Conversano-Telcide du poste de salarié communication.

Les éléments à publier sur le site sont toujours à envoyer à l'adresse site@ffbillard.com, ils seront traités dans les meilleurs délais.

Par ailleurs, il rappelle que la mise en place du pôle sportif n'a pas vocation à remplacer le travail des 4 commissions nationales, mais de tendre vers une harmonisation de fonctionnement.

La communication importante liée à la candidature du billard pour Paris 2024 va contribuer à amener plus de public dans les clubs ; il faut donc dès à présent mettre les clubs en état d'accueil maximum afin de bénéficier de cet élan pour augmenter le nombre de licenciés de notre Fédération.

Pour ce faire, il est indispensable que chaque ligue trouve un « référent club », afin de mobiliser un maximum de dirigeants à ce sujet.

2/ SITUATION FINANCIERE ET ETAT 1ER TRIMESTRE

Le trésorier Olivier Coumert indique que la présentation du budget diffère des années précédentes : les licences et cotisations clubs étaient auparavant enregistrées en net (sans les parts ligues et CDB).

Cette année, on trouve le global (brut) d'un côté (parts CDB, ligues, et FFB) et de l'autre côté la part reversée aux CDB et ligues.

Le brut se trouve donc à droite (dans les recettes), et à gauche apparaissent les parts reversées aux CDB et aux ligues.

3/ INTERVENTION DES INVITES

Valéry Callens, président de la ligue des Hauts-de-France, remercie le président Sinanian de son invitation.

Aujourd'hui, 1 800 licenciés dans cette ligue pour 1 915 à la fin de la saison passée, mais les licences continuent à rentrer.

Il précise qu'il avait l'idée l'an passé de nommer à chaque CDB un « Monsieur licences », la difficulté reste toujours de trouver des bénévoles qui ne soient pas surchargés par ailleurs. L'acquisition du parc de billard a permis la création de 2 nouveaux clubs et la venue d'une

trentaine de nouveaux licenciés (*Eight Billard de Calais* qui compte 14 licenciés et le *Collectif Blackball de Cambrai* qui en a 22).

Côté carambole, les effectifs s'érodent.

Le nombre de pass scolaires est en revanche relativement important. Il est question aujourd'hui de licencier les pass scolaires avec une prise en charge de la ligue.

Marcel Dejardin, président de la ligue Occitanie, indique une augmentation de + de 40 licenciés.

Au niveau de la ligue, on note la création du challenge des clubs (3 critères principaux : licenciation, participation au sportif, formation).

La ligue Occitanie compte 3 clubs de billard à poches supplémentaires, avec un potentiel d'une centaine de joueurs.

Marcel Dejardin indique un projet d'assises du BAP en Occitanie pour développer les 3 disciplines BAP.

Le message général est passé : les clubs qui ne jouent pas le jeu sont des clubs tricheurs qui profitent de l'argent des autres.

4/ GESTION DES LICENCES (E2I)

Problème des doublons licences (nom pas renseigné directement, etc.)
Nombre d'adresses électroniques renseignées : 2/3 des adresses sont ok, et la progression est bonne depuis 2 ans (11 % de plus).

Des améliorations sont toujours en cours sur E2I (adresses dirigeants, etc.).

Problème : le secrétariat n'a toujours pas reçu le RIB de la ligue Corse.

5/ COOPTATION SUITE A LA DEMISSION DE JEAN-JACQUES GANGLOFF

19 votants : 19 pour.

Laurent Goodwin est coopté au comité directeur de la FFB.

6/ PROCEDURE A METTRE EN ŒUVRE POUR LES DELEGUES CF

Pierre Reynaert présente le fichier des événements nationaux afin que chacun d'entre nous participe aux délégations fédérales.

7/ COMMISSION COMMUNICATION : NOUVEAUX MEMBRES

PROJETS "DEFIS" ET "KITS CLUBS"

1° KITS COMMUNICATION

1 roll-up et 1 oriflamme seront offerts à chaque ligue.

Les kits supplémentaires seront vendus à prix coûtant.

Lors de l'AG de juin, un bon de commande sera distribué aux ligues afin qu'elles proposent les visuels à prix coûtant à leurs CDB.

Affiches FFB + affiches règles du jeu, adhésifs (logo fédéral) offerts aux clubs lors de l'expédition de leur certificat d'affiliation.

2° DÉFIS TECHNIQUES

Réfléchir à la problématique des niveaux, de la fréquence.

8/ REFORME AMERICAIN EN COURS DE SAISON

1/ Qualification des 4 premiers des TN aux finales de France
3 abstentions / 0 pour / 16 contre

2/ Passage de 32 à 48 joueurs en demi-finales de France
1 abstention / 0 pour / 18 contre

Le Comité directeur s'oppose aux demandes de modifications du code sportif en cours de saison, notamment pour éviter de créer un précédent et pour signifier le fait qu'un texte réglementaire est édité pour toute une saison.

9/ LICENCE LOISIR

Le terme « licence loisir » n'est pas à diffuser. Nous réfléchissons actuellement à la terminologie que nous utiliserons pour ce sujet.

La force d'une fédération, c'est le nombre de ses licenciés. Le travail et les réformes effectuées sont nécessaires, mais ne font évoluer que marginalement nos effectifs.

Augmenter notre effectif doit être notre principale motivation.

« licence loisir » -> relever le pari ?

Plusieurs facteurs positifs s'offrent à nous : l'opportunité de Paris 2024, des finances saines, des effectifs en légère augmentation, et la demande des clubs.

Il faut interpeller les clubs et les licenciés sur la nécessité de jouer le jeu après avoir réclamé ce nouveau tarif d'adhésion.

Faut-il maintenir la licence découverte / la licence indépendante ?

Nous allons poursuivre notre réflexion à ce sujet en peaufinant les simulations et en travaillant sur un nouveau projet de tarification.

10/ COMPTE RENDU DE L'AG EPBF

Il existe des problèmes à la direction de la World Pool Association (WPA). (cf. § 13/ Paris 2024).

11/ COMPTE RENDU DE REUNION UMB

Le montant des primes est doublé dans le circuit mondial 3-bandes. La Corée est à l'origine de cette augmentation.

Kozoom recherche une salle dans une grande ville française pour l'organisation d'un tournoi mondial 3-bandes (16 joueurs sur 2 tables).

12/ PRESENTATION « EURO-YOUTH » A RONCHIN

Du 30 mars au 2 avril, les championnats d'Europe des jeunes auront lieu à Ronchin.

Vous trouverez les informations sur le site de la CEB :

<http://www.eurobillard.org/events/euro-youth-59.html>

13/ PARIS 2024

Depuis le 1^{er} janvier, Nicolas Rimbot travaille à plein temps pour la recherche de partenaires. Le site internet dédié sera lancé en juin 2018.

Projets de kit communication pour les clubs et les partenaires.

Aucune communication ne devra être faite à aucun niveau de la FFB avant mi-2018, afin d'assurer une efficacité maximum et d'éviter un brouillage du message.

Par ailleurs, une réunion de la World Confederation of Billiards Sports (WCBS) a lieu jeudi 18 janvier prochain à Lausanne pour tenter de régler les conflits actuels du snooker au niveau mondial.

14/ ORGANISATION AG LYON

L'Assemblée générale se déroulera dans le quartier de la Croix Rousse.

Les renseignements pratiques seront envoyés le plus rapidement possible aux ligues pour qu'elles s'organisent au mieux.

15/ COMPTE RENDU DES DOSSIERS DES 3 POLES (COMMUNICATION, FORMATION, SPORTIF)

Pôle sportif (cf. présentation jointe)

Il s'est réuni téléphoniquement mercredi 10 janvier.

Les présidents des 4 commissions sportives nationales font partie de la commission ainsi que Valéry Callens et Marcel Dejardin, coordinateurs des ligues pour le pôle sportif. Le choix des présidents de ligue participants au pôle sportif est celui du bureau fédéral : deux personnes représentatives du nord et du sud.

Le pôle sportif a vocation à harmoniser les politiques sportives et les modes de fonctionnement.

Il sera en relation direct avec le pôle formation pour préparer les formateurs d'arbitres, des formateurs de directeurs de jeu, etc.

Analyser la mise en œuvre des plans d'action et leur pertinence.

Les deux candidatures reçues dans le cadre de la réforme sportive blackball seront étudiées par le pôle sportif, après entretien avec chacun des deux candidats le 4 mars à l'Ibis Rungis. Il faut absolument intégrer aux réflexions sportives les conséquences en termes de travail du secrétariat fédéral (il faut par exemple favoriser les paiements par prélèvements et carte bancaire qui allègent considérablement le temps passé à cette tâche).

Il nous est fait la remarque que Valéry Callens et Marcel Dejardin n'ont pas, au sein du pôle sportif, vocation à représenter les ligues et que par conséquent, le terme « représentant » est mal choisi.

Cette remarque est bien prise en compte et ce terme sera désormais remplacé par celui, plus conforme, de « coordinateur des ligues », en accord avec les intéressés participant aux échanges.

Pôle formation (cf. présentation jointe)

Formation sportive : pilotée par la Commission formation et jeunesse et la Direction technique nationale,

Formation arbitres ; pilotée par la Commission des juges et arbitres,

Formation des dirigeants : pilotée par la Commission de développement.

Outil support : portail FOAD (Formation À Distance) de l'INSEP.

Une remarque est faite sur l'importance de suivre les personnes formées.

Pôle communication

Le pôle communication n'est pas encore en fonctionnement, seule la commission communication est efficace aujourd'hui.

16/ DOCUMENT « FEUILLE DE ROUTE CODES SPORTIFS »

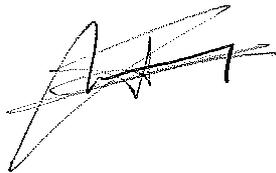
Cf. document joint

Claudine Mesny présente le document élaboré par la Commission administrative nationale. Cette feuille de route précise les dispositions qui doivent être communes aux 4 disciplines fédérales (américain, blackball, carambole et snooker) : sanctions, forfaits, date de production des textes, etc.).

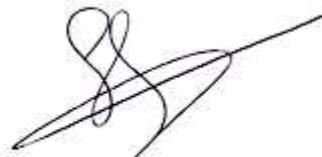
Le code sportif comprend deux parties : une partie réglementaire qui tend à l'immuabilité, et une partie « dispositions circonstanciées », qui est amenée à changer plus fréquemment.

Le président Sinanian remercie les membres du Comité directeur ainsi que Valéry Callens et Marcel Dejardin pour la grande qualité des échanges, et clôt cette réunion. La prochaine réunion du Comité directeur aura lieu les 21 et 22 avril prochains à Rungis.

Jean-Paul SINANIAN
Président FFB



Stéphanie GIRON
Secrétaire générale





Relevé de décisions

DETAIL
Laurent Goodwin est coopté par le Comité directeur jusqu'à l'AG de juin 2018.
Les modifications au code sportif américain demandées par la CNA ont été refusées.